

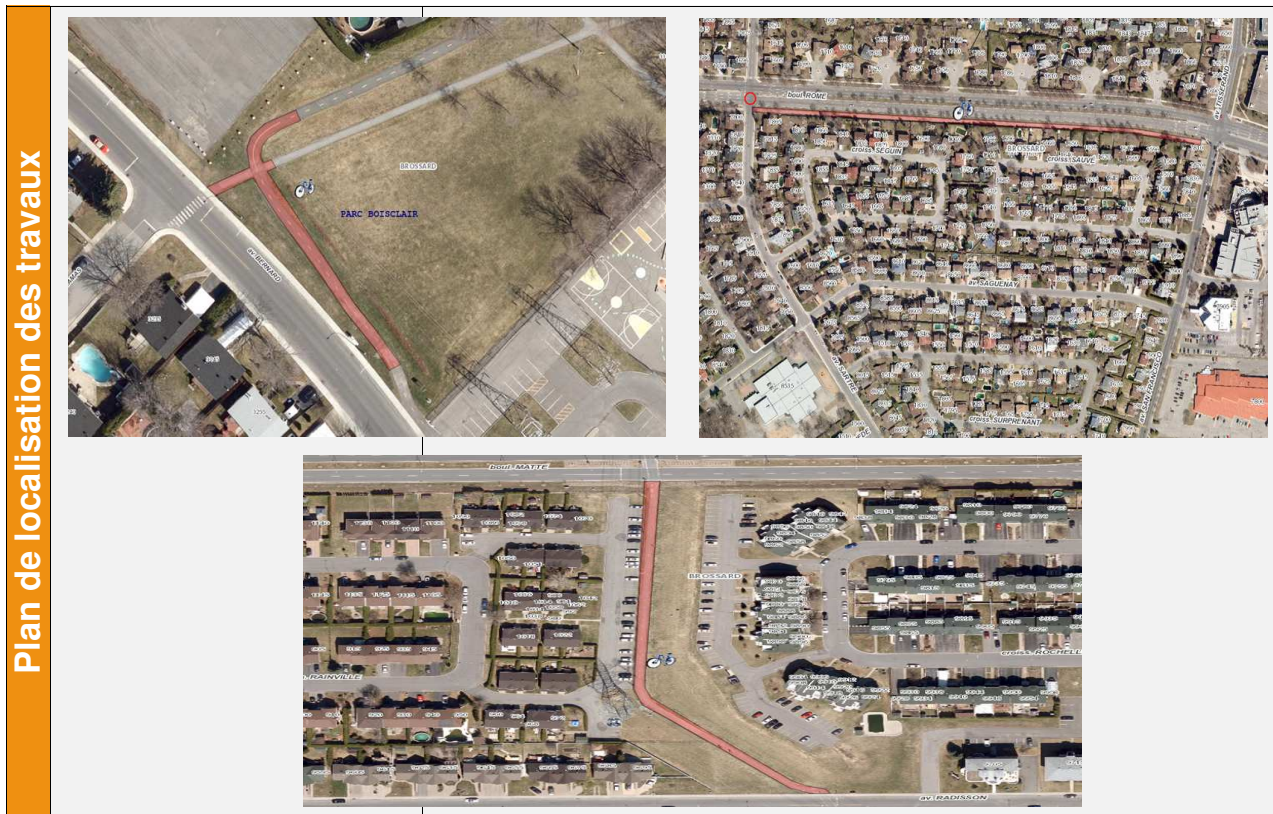
Titre du projet : Réfection de 3 sections de pistes cyclables.

Numéro réf. du projet / appel d'offres : SP-18-1166

Localisation du projet : 1) Entre la rue Radisson et le boulevard Matte. 2) Boul. Rome (section entre la rue Sartre et la rue San Francisco). 3) Parc Boisclair (section longeant la rue Bernard).

Date : 15 mai au 15 juin 2018

Nature des travaux	Numéro de l'avis	1
	Type de travaux	Réfection de 3 sections de pistes cyclables.
	Description des travaux	Excavation, nivelage, compaction et pose d'enrobé bitumineux.
	Localisation	Localisation du projet : 1) Entre la rue Radisson et le boulevard Matte. 2) Boul. Rome (section entre la rue Sartre et la rue San Francisco). 3) Parc Boisclair (section longeant la rue Bernard).
	Date de début	15-mai-18
	Date de fin	15-juin-18
	Heures des travaux	7 h à 17 h
	Jour	Du lundi au vendredi


Description de l'entrave

Entrave	1	Les travaux seront exécutés entre 7h et 17 h du lundi au vendredi, mais la zone des travaux sera fermée à la circulation en tout temps durant la période identifiée.
	2	Les dates et les actions indiquées sont sujettes à changement et plusieurs facteurs peuvent modifier le calendrier des travaux.
	3	Signalisation : De la signalisation temporaire sera présente pendant la durée des travaux. Des avis d'interdiction de passage seront installés aux entrées des chantiers. Une signalisation de détours sera installée afin d'assurer la sécurité des lieux.

	Type d'utilisateur	Type d'impact
--	--------------------	---------------

Incidences pour les usagers	✓	Local ou usager du site	Bruits et vibrations, saleté de la chaussée et augmentation de véhicules lourds. Les collectes des déchets et des matières recyclables sont effectuées comme d'habitude. Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux. Suivre la signalisation de détour en chantier.
	✓	Automobiliste	Les stationnements seront interdits dans la zone du chantier. Les usagers de la route sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise en place.
	✓	Cycliste	Circulation interdite dans la zone de travaux. Les usagers sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise en place.
	✓	Piéton	Circulation interdite dans la zone de travaux. Les usagers sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise en place.
	✓	Transport collectif	Le transport collectif sera maintenu.
	✓	Accessibilité véh. d'urgence	Accessible dans la zone des travaux.
	✓	Accessibilité pers. à mobilité réduite	Non accessible dans la zone des travaux.